



# ANIMATION ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL

**POUR DÉFENDRE NOS DROITS ET EN GAGNER DE NOUVEAUX :  
ON VOTE CNT-SOLIDARITÉ OUVRIÈRE !**

Parce que nos contrats de travail, à durée déterminée pour la plupart, nous assignent à une précarité à durée indéterminée... Parce que nos revenus ne sont pas à la hauteur des responsabilités que nous portons. Parce que nos missions nécessitent : du temps de préparation que nous prenons trop souvent sur nos temps personnels, non compté dans notre temps de travail effectif et donc non rémunérés, ainsi qu'une documentation pour se former et préparer les actions que nous ne devrions pas payer de notre poche... Parce que nous nous retrouvons quotidiennement seul·es avec plus de 20 enfants sous notre responsabilité, donc en situation illégale... Parce que nous sommes contraint·es de subir des temps partiels et de cumuler plusieurs emplois ou de maintenir notre inscription sur la liste des demandeur·euses d'emploi pour pouvoir joindre les deux bouts... Parce que nous subissons des amplitudes horaires pouvant aller de 7h à 19h30, parsemées de coupures... Parce que les possibilités d'évolution professionnelle sont quasiment inexistantes... Parce que les formations professionnelles pour nos métiers sont peu accessibles, onéreuses et peu valorisantes... Parce que nous sommes des pions que l'on déplace ou jette incessamment... Parce que HEXOPÉE (syndicat employeur) et la loi de transformation de la Fonction Publique, protègent les intérêts de certain·es mais pas les nôtres... Parce que nous avons été en première ligne lors de la crise sanitaire mais que nous sommes oublié·es et considéré·es comme non essentiels par nos dirigeant·es... Parce que nous sommes les invisibles qui contribuons à la construction du monde de demain !

**NOUS DISONS STOP !**

**Mobilisons-nous pour nos salaires et nos conditions de travail !  
Regroupons-nous pour défendre nos droits et en gagner de nouveaux !  
Aux élections TPE votons pour la liste CNT-SO !**

**AVEC LA CNT-SO NOUS DISONS NON :**

- à la précarité, les temps partiels imposés
- aux conditions de travail qui mettent en danger personnels et usager·ères (taux d'encadrement non respectés et dangereux
- à l'avenant 182 de la convention collective ECLAT
- aux amplitudes horaires dérogatoires, aux coupures multiples
- à la mise en concurrence dans le secteur de l'éducation populaire
- au Service National Universel qui militarise la jeunesse et qui met en danger notre secteur : il y a une véritable multiplication des incidents dans leur séjour

**AVEC LA CNT-SO NOUS REVENDIQUONS :**

- une réelle augmentation des salaires dans nos métiers dans le secteur associatif
- une réelle reconnaissance de nos métiers et leur technicité, de nos qualifications, et de notre utilité sociale
- des budgets de fonctionnement à la hauteur des besoins : ce sont des milliers d'associations en danger au niveau des subventions donc ce sont nos emplois qui sont menacés
- la cdisation dans l'associatif des animateurs et animatrices
  - un taux d'encadrement de 1 pour 8 (moins de 6 ans) et 1 pour 12 (plus de 6 ans)
  - un temps complet comprenant des temps de réunions, de formations, et de préparations
  - la fin de l'utilisation des Contrats d'Engagement Educatif dans le périscolaire

